

DIRECTION AMENAGEMENT
URBANISME ENVIRONNEMENT
LM/FL

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 29 MAI 2008

OBJET : Restaurant scolaire René Guy Cadou - Avenants aux marchés de travaux

Rapporteur : Danielle BIGOIN

Lors de la séance du 18 Mai 2006, le conseil municipal a autorisé la signature des marchés pour les travaux de construction d'une salle de restauration pour l'école Cadou.

Suite à des travaux supplémentaires, il est décidé de passer les avenants suivants :

Marché ARCHIMEDE – Plomberie Chauffage Ventilation

Montant du marché : 49 451,50 € TTC

Avenant n° 1

Montant : 5 706,58 € TTC

Le marché passe par conséquent de 49 451,50 à 55 158,08 € TTC

Marché LBGE – Electricité – courants faibles

Montant du marché : 14 515,85 € TTC

Avenant n° 1

Montant : 1 213,94€ TTC

Le marché passe par conséquent de 14 515,85 à 15 729,79 € TTC

Marché ISOLOR – Cloisons sèches

Montant du marché : 22 082,05 € TTC

Avenant n° 1

Montant : 222,83 € TTC

Le marché passe par conséquent de 22 082,05 à 22 304,88 € TTC

Marché SOLORPEC - Peinture

Montant du marché : 3 988,60 € TTC

Avenant n° 1 en moins value

Montant : - 282,23 € TTC

Le marché passe par conséquent de 3 988,60 à 3 706,37 € TTC

Marché MOISAN – Revêtements de sols

Montant du marché : 22 568,82 € TTC

Avenant n° 1

Montant : 147,55 € TTC

Le marché passe par conséquent de 22 568,82 à 22 716,37 € TTC

Marché BOURIC – Menuiseries

Montant du marché : 14 161,84 € TTC

Avenant n° 1 en moins value

Montant : - 367,17 € TTC

Le marché passe par conséquent de 14 161,84 à 13 794,67 € TTC

Le conseil municipal, vu l'avis favorable des commissions « développement durable, urbanisme, environnement, déplacements, patrimoine et solidarités », « finances, ressources humaines, administration générale, intercommunalité et suivi des conseils de quartier » et de la commission d'appel d'offres pour les avenants qui le nécessitent, après en avoir délibéré et à l'unanimité (deux abstentions),

➤ AUTORISE le maire ou l'adjoint délégué à signer ces avenants.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Pour le maire,
l'adjointe déléguée

Danielle BIGOIN